



**Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la
Fédération Française de Cyclotourisme**

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



**Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme
Mercredi 04 Septembre 2024 Maison du Vélo à PELISSANNE
P.V. N° 2024-004**

Présents :

Anne-Flore GRECH, Alain BERNARD, Bruno CONFAIS, André DUHAUT, Jean-Pierre SIMON, Jean-Claude SURIAN, Thibault VIDIL

Excusé(e)s :

Marie-Paule PASQUAL, Joël DIVIER, François LALANDE, Michel NICOLAS, Jean-Paul JOLY

Objet de la Réunion :

- Approbation du PV n° 2024-003- du Mardi 02 Juillet 2024
- Commission Finances : Situation des Comptes
- Commission Jeunesse : Point des Manifestations
- Commission Féminines
- Commission Sécurité
- Commission Environnement Séjours : Schéma directeur des modes actifs métropolitain
- Commission Communication
- Tour de table
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H15.

Bruno ouvre la séance en excusant nos collègues absents retenus par d'autres obligations familiales ou personnelles.

Il remercie Henri BALTHARZART de s'être déplacé pour venir nous ouvrir la salle à la place de Michel et Marie-Paule non disponibles pour ce Comité Directeur.

Il nous informe ensuite que suite à la réservation de la salle, pour l'assemblée générale ordinaire électorale, a dû être décalée et a finalement été fixée **au samedi 25 janvier 2025**. Elle déroulera dans la **salle Dufy, rond-point de l'Hôtel de ville, à Martigues, accueil à partir de 13h30**.

Un rapide tour de table est fait pour savoir qui souhaite renouveler son mandat pour les 4 années à venir :

- Bruno et Anne-Flore nous informent qu'ils ne renouveleront pas leur mandat mais que nous pourrions compter sur eux pour assurer l'organisation du séjour 2025 à Gréoux-les-Bains.
- Jean-Pierre, Thibault et André sont d'accord pour renouveler leur mandat.
- Alain nous confirme qu'il continuera à participer aux comités directeurs et assurer la participation du Codep13 sur les réunions du Pays d'Aix.
- Jean-Claude ne se prononce pas et attendra la pré nomination du nouveau président avant de prendre sa décision.
- Reste à connaître les intentions des absents et d'attendre d'éventuels nouveaux.

Comme l'an dernier, une réunion pré-calendrier sera fixée **mardi 17 ou mercredi 18 septembre 2024** à partir de 18h00. André se charge de réserver **la salle du foyer des anciens à Lamanon**.

Bruno nous lit la lettre du président de l'Excelsior club de Marseille contestant la décision que nous avons prise au sujet règlement de la formation PSC1 sur Marseille et nous demande de rembourser la totalité de la facture de la Croix rouge.

Après discussions, la décision de rembourser la totalité de la facture est validée par l'ensemble des membres présents.

Jean-Claude se chargera de faire le nécessaire pour solder financièrement cette décision.

1) Approbation du Compte-rendu PV N° 2024-002 du mardi 19 mars 2024:

Le procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur en date du mardi 02 juillet 2024, après corrections, n'ayant fait l'objet d'aucunes autres remarques, est approuvé à l'unanimité des présents.

Comme l'ensemble des comptes rendus de réunion, il est disponible en lecture ou téléchargement depuis le site du Codep13 à l'adresse :

<https://www.codep-13-cyclotourisme.com/> Menu : *Le Comité / CR Comité Directeur*

2) Commission finances :

- **Situation bancaire au 01 septembre 2024 :**

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à ce jour à **43 639,89 €** en forte augmentation (+23 %) par rapport à la dernière présentation en Comité directeur du 1^{er} juillet 2024 (35 455,78 €).

Cette augmentation s'explique simplement par le versement de l'ensemble des subventions demandées à nos partenaires institutionnels (CG13, ANS, FDVA, FFCT)) alors que la plupart de nos factures ont été réglées courant juin 2024.

- **Tableau de la situation bancaire au 01/07/2024 :**

Situation Bancaire	<i>01-sept-24</i>	<i>01-juil-24</i>	<i>01-janv-24</i>
Crédit Mutuel Cpt Courant	5 639,89 €	5 455,78 €	1 620,83 €
Crédit Mutuel Livret Bleu Asso	38 000,00 €	30 000,00 €	35 592,96 €
Total Banque	43 639,89 €	35 455,78 €	37 213,79 €

- **Ecritures non rapprochées au 01/07/2024 :**

- Charges non Rapprochées :

Libellé écritures non rapprochées	Date	N° Pièce	Charges
AS GIRAUD Montage Film EAV	30/06/2024	D101-2024	300,00 €
Total Charges / Produits			300,00 €

La participation financière au travail de montage du film souvenir du voyage Ensemble à Vélo, a été fixée à 300 €, mais la somme n'est pas encore décaissée, nous sommes en attente de la convention avec l'intéressée. Jean-Claude ou Marie-Paule se chargeront de relancer Anne-Sophie GIRAUD.

• **Détail des Ecritures rapprochées depuis le dernier CA :**

- **Les Produits rapprochés :**

Les produits rapprochés depuis début juillet d'un montant de **9 046,49 €**, proviennent de l'ensemble des différentes demandes de subvention qui ont toutes été acceptées et versées courant août 2024, hormis la demande de 1 000 € auprès du CG13 pour le projet du voyage « Ensemble à Vélo, à Paris en 2024.

écriture depuis le dernier CA du 01 Juillet 2024	Produits	Charges	Nature
CM Avoirs sur Frais Bancaires Juin / Juillet 2024 + Maillot FFCT+Solde EAV	76,94 €		Mécénat : d'entreprise
FFCT Versement 2eme ristourne sur Licences 2024 1 Aide Voyage EAV 2024	1 969,55 €		Reversement Fédération
CG13 Subvention Fonct:2000E EAV2024: 1000E	3 000,00 €		Subvention - Conseil Départemental
Subvention ANS EAV: 1500 € - Jeunes 1500 € & Subvention FDVA	4 000,00 €		Subvention - ANS & FDVA
Total PRODUITS	9 046,49 €		

- **Les Charges rapprochées :**

Les charges rapprochées durant les deux derniers mois proviennent du règlement de la facture PSC1 de l'Excelsior Club de Marseille et des déplacements et collation du dernier comité directeur plus un reliquat de factures du voyage EAV2024.

écritures depuis le dernier CA du 01 Juillet 2024	Produits	Charges	Nature
CM Frais Tenues Comptes Juin Juillet		-16,94 €	Frais bancaires, commissions, agios
Excelsior Remb Frais Formation PSC1		-630,00 €	Personnel extérieur à l'association
Frais Collation CD 02 07 2024		-146,36 €	Alimentation, boissons, repas,
Frais Depl CD Pélissanne 02 07 2024		-51,20 €	Frais de déplacement
Achat Matériel trousse 1er Secours EAV		-17,88 €	Pharmacie
Total Charges		-862,38 €	
Total Charges / Produits	8 184,11 €		

• **Ecritures à venir sur le prochain trimestre :**

Les principales écritures à venir sont des écritures de charges liées aux frais :

- de réunions du comité directeur
- aux activités jeunes de cet été (SNEJ à Roanne et séjour Coreg à Montgenèvre)
- à la participation au congrès fédéral à Paris en décembre
- au versement du deuxième acompte du séjour 2025 Codep13 à Gréoux-les-Bains qui sera saisi dans l'exercice 2025 mais rapproché en novembre 2024.
- A la réunion bilan du voyage « Ensemble à Vélo, à Paris en 2024 », prévue en novembre.

Ecritures à Venir	Produits	Charges	Nature
Formation PSC1 Istres Le Geste qui Sauve		550,00 €	Prestations Services
Trop perçu voyage EAV 2024		1 500,00 €	Charges de gestion courante
Séjour 2025 Codep13 Versement Nov 2024		6 000,00 €	Prestations Services 2025
Séjours Jeunes Juillet Août 2024		1 500,00 €	Charges de gestion courante
Congrès fédéral Paris Décembre 2024		500,00 €	Déplacements Missions
Réunion EAV Bilan Voyage en Novembre		500,00 €	Achats
Réunion CD - Collation & Frais Déplacements		250,00 €	Achats & Déplacements
Total Charges à Venir		10 800,00 €	

• **Tableau des résultats par actions au 01/09/2024 :**

A ce jour, **130%** des dépenses budgétées (**47 150,00 €**) ont été réalisées pour un montant global de charges de **52 544,35 €** et pour un total de produits de **61 441,31 €**.

Le résultat bénéficiaire provisoire au 01/09/2024 s'établit à **+ 8 8396,96 €**, provenant en grande partie du séjour de Gréoux-les-Bains et des subventions et aides privées que nous avons pu obtenir.

Actions	Produits	Charges	Solde	Budget Codep13	% Réalisé / Budget	Ecart Budget / Dépenses
Fonctionnement	6 253,81 €	3 900,16 €	2 353,65 €	5 323,00 €	73%	1 422,84 €
Séjour Gréoux	15 090,00 €	12 756,61 €	2 333,39 €	8 497,00 €	150%	-4 259,61 €
Jeunes & Critérium	3 813,50 €	2 188,07 €	1 625,43 €	2 100,00 €	104%	-88,07 €
Prep VI	300,00 €	766,90 €	-466,90 €	415,00 €	185%	-351,90 €
EAV 2024	34 424,00 €	31 366,29 €	3 057,71 €	29 715,00 €	106%	-1 651,29 €
Tourisme	110,00 €	111,32 €	-1,32 €	100,00 €	111%	-11,32 €
P.S.C.1	1 450,00 €	1 455,00 €	-5,00 €	1 000,00 €	146%	-455,00 €
Total :	61 441,31 €	52 544,35 €	8 896,96 €	47 150,00 €	130%	-14 291,31 €

En tenant compte du résultat provisoire et des charges à venir, le résultat 2024 devrait être bénéficiaire.

• **Résultat du projet EAV 2024 sur les 3 années :**

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	30 441,25 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	33 800,00 €
Achats d'études & prestations de services	24 122,82 €	Prestation de services	31 030,00 €
Achats non stockés matières et Fournitures	1 137,49 €	Vente de marchandises	2 770,00 €
Fournitures non stockables (Carburant...)	770,63 €	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 305,88 €		
Autres fournitures	2 104,43 €		
61 - Services extérieurs	5 626,22 €	74- Subventions d'exploitation	6 218,00 €
Sous traitance générale	4 775,54 €	Etat: ANS, ARS, FDVA...	2 500,00 €
Locations	588,89 €	Région(s):	
Assurance	95,00 €	Département(s):	1 000,00 €
Documentation	166,79 €	Commune(s):	
62 - Autres services extérieurs	6 094,15 €	Fédération	1 188,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	800,00 €	Fonds européens	
Publicité, publication	294,03 €	Autres recettes Coreg Sud	1 530,00 €
Déplacements, missions	4 991,34 €		
Frais postaux et de télécommunications	8,78 €	75 -Autres Prds de gestion courante	4 458,14 €
63 - Impôts et taxes	199,50 €	Cotisations	300,00 €
Autres impôts et taxes	199,50 €	Mécénats	3 956,00 €
64- Charges de personnel	0,00 €	Dons	202,14 €
65- Autres charges de gestion courante	2 410,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	3 000,00 €
67- Charges exceptionnelles	3 100,00 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00 €	79 - Transfert de charges	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	47 871,12 €	TOTAL DES PRODUITS	47 476,14 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	10 300,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	10 300,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 300,00 €	Prestations en nature	2 300,00 €
Personnel bénévole	8 000,00 €	Bénévolat	8 000,00 €
TOTAL DES CHARGES	58 171,12 €	TOTAL DES PRODUITS	57 776,14 €
Résultat sur 3 ans :		-394,98 €	

• **Bilan de l'association au 01/09/2024 :**

Notre Actif provisoire, essentiellement constitué de Disponibilité/Trésorerie, s'élève à **43 639,89€**.

Les différentes subventions attendues ont été versées courant août expliquant l'augmentation de celui-ci par rapport au dernier bilan présenté.

Tableau récapitulatif du Bilan financier :

Actif	Montant		Passif	Montant	
	2024	2023		2024	2023
Actif Immobilisé			Fonds Propres		
- Construction	0,00 €	0,00 €	Report à nouveau	34 442,93 €	32 940,38 €
- Matériel	0,00 €	0,00 €	Excédent ou Déficit	8 896,96 €	1 502,55 €
Autres Immobilisations Financières			<i>Situation Nette</i>	43 339,89 €	34 442,93 €
- Titres	0,00 €	0,00 €	Total 1	43 339,89 €	34 442,93 €
Créances	0,00 €	1 808,28 €	Dettes		
Disponibilité Trésorerie	43 639,89 €	36 109,00 €	Emprunts auprès d'établissements	0,00 €	0,00 €
- CM Cpt Courant	5 639,89 €	1 620,83 €	Emprunts et Dettes Financières	0,00 €	0,00 €
- CM Livret A	38 000,00 €	34 488,17 €	Dettes Fournisseurs	300,00 €	3 474,35 €
Charges Constatées d'Avance	0,00 €	0,00 €	Produit Constatés d'Avance	0,00 €	0,00 €
Total 2	43 639,89 €	37 917,28 €	Total 4	300,00 €	3 474,35 €
Total général	43 639,89 €	37 917,28 €	Total général	43 639,89 €	37 917,28 €

3) Commission Jeunesse :

La semaine nationale Jeunes qui s'est déroulé à Roanne, commune du département de la Loire en région de Auvergne Rhône Alpes du 20 au 28 juillet, aura vu la participation de 12 jeunes du Codep13, accompagnés par 5 encadrants.

- 7 jeunes du Bike Bel Air et 3 jeunes du Rayon d'Or de la Crau pour le VTT
- 2 jeunes de la MJC Plan-de-Cuques Cyclotourisme pour la Route.

Le séjour VTT jeunes, organisé par le Coreg Sud qui s'est déroulé à Montgenèvre aura vu la participation de 7 jeunes vététistes (4 jeunes de Velaux et 3 jeunes du Rayon d'Or de la Crau, accompagnés de 4 encadrants du Codep13.

Thibault nous informe qu'il est toujours en attente de la validation de sa formation Initiateur depuis avril 2024.

Jean-Pierre se chargera de relancer le responsable régional à la formation, Philippe GREFFE.

Le programme d'activités des jeunes pour 2025 reste encore à définir.

Le Critérium départemental VTT 13 et 84 devrait se dérouler dans le Vaucluse ou à défaut à Château Gombert sur un week-end de février 2025.



Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



La recherche d'un club volontaire pour assurer le concours départemental d'éducation routière en mars 2025 reste à trouver.

4) Commission Féminines :

Nous avons appris que notre collègue Cécile GERIS est rentrée chez elle mais elle continue la rééducation. Elle n'a toujours pas repris son travail.

Courant novembre, suivant disponibilité d'une salle sur Pélissanne, une réunion festive sera programmée pour faire un retour du questionnaire et présenter le film souvenir du voyage. Les participants accompagnés d'un membre de leur famille et les présidents de clubs du codep13 seront invités à cette manifestation. Nous attendons confirmation de Marie-Paule

5) Commission Sécurité :

Michel nous a confirmé qu'il n'a reçu aucun retour de la lettre recommandée envoyée avec accusée de réception auprès du directeur du service d'entretien des routes du département avec copie à la présidente du conseil départemental, Martine VASSAL.

Jean-Claude nous précise d'une session de formation PSC1 aura lieu à la Maison du Cycle, au CEC les Heures Claires à Istres **le jeudi 28 novembre 2024 de 9h00 à 17h00**. Le créneau a été confirmé par mail par la secrétaire de notre intervenant : « Le Geste qui sauve ».

A ce jour **8 personnes** sont déjà inscrites, Jean-Pierre doit nous confirmer sa présence pour une 9eme personne.

Une ou deux places sont encore disponibles.

6) Commission Environnement et Séjours :

Le séjour Codep13 à Gréoux-les-Bains au domaine de Château-Laval a été reconduit pour la période du **dimanche 11 mai au samedi 18 mai 2025**.

Un deuxième versement de **6 000,00 €** doit être fait courant novembre 2024.

Anne-Flore nous informe qu'elle a participé en temps qu'élue de la mairie de Lamanon et représentant du Codep13 à la réunion de concertation du 2 juillet 2024 relative à l'élaboration du schéma directeur métropolitain des modes actifs du bassin nord/ouest.

Les participants ont été invités à exprimer leurs attentes en matière de déplacements actifs à l'échelle de leur bassin de mobilité.

Le compte rendu de la réunion et son support sont disponibles en cliquant sur les liens ci-dessous :

https://drive.google.com/file/d/1GxzN3_dJSLDkhHpefhpH_TpInuURoaYB/view?usp=drive_link

https://drive.google.com/file/d/1sRiUeplYPpmJs34yzegUuBinCWPKVBJ_/view?usp=drive_link

Cette première réunion sera suivie par une série de rencontres et d'ateliers, qui auront lieu entre l'automne 2024 et le printemps 2025 afin de dresser une évaluation du Plan Vélo 2019-2024 et construire ensemble le Plan Vélo N°2 ainsi qu'un Plan Piéton métropolitain pour la période 2025-2030.

Si vous désirez participer aux groupes de travail par bassin, vous pouvez contacter par mail de préférence :

Lorraine FABRE ASSISTANTE DE DIRECTION

Direction Stratégies, Etudes et Programmation

DGD Mobilités Durables – Infrastructures – Voirie



Mobile : 06 13 58 60 06

directionetudesstrategieprogrammation@ampmetropole.fr

Il faudra préciser vos nom, prénom, et qualité (élu/technicien/représentant associatif/acteur économique/riverains/autres).

7) **Commission Communication** :

Le problème rencontré sur le site de la Fédération pour l'envoi des lettres électroniques qui semblait avoir été résolu, n'est pas complètement opérationnel. Jean-Claude a reçu plusieurs mails du Webmaster régional, Mario Bellini lui confirmant que cela doit fonctionner. Une prochaine lettre va être diffusée pour confirmer.

8) **Tour de table** :

Thibaut nous résume sa participation à l'étape du Tour de France Nice-Col de la Couillole, samedi 06 juillet : « Une cyclo sportive difficile de par sa distance (136 kms) et son dénivelé (4600 m de D+). Mes entraînements pendant les 2 mois qui ont précédés la cyclo m'ont montré que j'avais le mental pour gravir les différents cols et la distance. Cependant, pour la prochaine édition, je penserais à commencer à m'entraîner plus tôt ».

Alain nous informe du résultat du sondage auprès des adhérents du club du CSP d'Aix pour savoir pourquoi peut de personnes portent les couleurs du club lors des sorties. :

1- Restitution du sondage. Présentation par Patrick des résultats du sondage.

Pour rappel, les axes forts qui se dégagent du sondage :

- Une forte appartenance au club de la part de la majorité de nos adhérents, ils nous disent être fiers de porter des couleurs du club.
- Un grand nombre juge qu'un groupe de cyclistes équipés du même maillot est aussi un signe de sécurité sur la route.
- 75% estiment que le maillot doit être relooké car jugé dépassé et pas dans les critères de la mode actuelle.
- La sobriété et des tons clairs sont plébiscités.

2- Echanges avec les participants

Peu de questions de compréhension. Le sondage est clair et les attendus des adhérents aussi. Donc le CD décide de travailler à un cahier des charges pour engager la démarche de changement du maillot du club.

3- Cahier des Charges

3.1 – Le cuissard : Le cuissard est un élément essentiel du confort du cycliste. Chacun peut trouver une marque qui lui est vraiment confortable et l'unanimité sur ce point sera impossible. Il est donc décidé de choisir un cuissard noir sans aucun signe distinctif ou seulement le sigle CSPA très discret. Ainsi il y aura très peu d'écart entre le cuissard du club et d'autres cuissards achetés dans le commerce.

3.2 – Le maillot : Il est décidé de définir un Cahier des Charges (CDC) unique pour un maillot manches courtes, un maillot manches longues, une veste, un coupe-vent manche courtes et un coupe vente manches longues. Il sera aussi demandé un modèle coupe pour Femme et un modèle pour Homme. Afin de respecter les souhaits exprimés dans le sondage, il est décidé d'épurer considérablement la tenue.

Côté face : aucune inscription, le maillot sera uni.

Coté dos : on garde Cyclo Sport Pays d'Aix et le tracé de la Ste Victoire.

Jean-Claude demande de réfléchir sur des projets 2025 potentiels afin de préparer un budget 2025 et faire les demandes de subvention auprès du CG13 et de la FDVA si nécessaire.

- Le séjour Codep13 à Gréoux-les-Bains est engagé auprès de l'établissement hébergeur.
- Bruno propose un mini-séjour pour les membres du Comité directeur accompagnés d'une personne de leur choix pour une vingtaine de personnes (260€ par personne dont les 2/3 pourraient être pris en charge par le Codep13.
- Se rapprocher de Marie-Paule pour savoir s'il est possible d'envisager un mini-séjour au féminin pour 30 à 50 personnes avec une prise en charge partielle du coût par le Codep13
- Pour les Jeunes : Prise en charge financière du Critérium départemental VTT et ou Route, du Concours départemental d'éducation routière et des séjours jeunes.
- Participation financière de 50 % sur l'achat de maillots et cuissards aux couleurs du Codep13

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

Mardi 26 novembre 2024, à partir de **18H00**

Au siège du **CC Pélissanne, chemin de la Prouvenque à Pélissanne**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h15.

Le Président
Bruno CONFAIS



Le secrétaire-adjoint
Jean-Claude SURIAN



Fait le Samedi 07 septembre 2024

Le compte rendu de cette réunion sera diffusé et disponible sur le site du Codep13 dès sa validation par les membres du comité directeur.

Diffusion :

- Aux membres du Comité directeur du Codep13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.